

# FUTUROCTOBRE 2024



Depuis plusieurs années, un séjour au Futuroscope est organisé pour tout le niveau 6<sup>ème</sup> du collège Jean Monnet. Cette année scolaire 2024-2025 à venir, le "**Séjour intégration, Futuroctobre 2024**" aura lieu **du jeudi 17 au vendredi 18 octobre 2023**.

Ce séjour cohésion a pour but de permettre à chaque élève de s'inscrire dans un projet commun et ainsi de favoriser "**le vivre ensemble**" qui est au cœur du projet. Le séjour est aussi axé sur le respect des autres, la solidarité, la cohésion du groupe, développer des liens avec les enseignants. Durant ces deux jours, de nombreuses attractions et spectacles seront proposés.

**En scannant le QR-code** vous trouverez une plateforme sur le site du collège Jean Monnet. De nombreuses rubriques vous détaillent le projet avec des photos et vidéos. Le programme du séjour qui a eu lieu en octobre 2023 pour les 5 classes de 6<sup>ème</sup> est aussi disponible. Vous y trouverez le contenu des deux journées pour vous donner une idée. Une rubrique détaille **l'action vente chocolat indispensable à la réalisation d'un tel projet** (elle aura lieu durant les vacances de la Toussaint).

Le séjour comprend le transport, les deux jours au parc, la nuit à l'hôtel du Futuroscope avec le petit déjeuner ainsi que les repas du jeudi soir et vendredi midi dans l'un des restaurants du parc. Les goûters du jeudi et vendredi sont aussi inclus. Vous devez apporter le pique-nique du jeudi et votre bonne humeur ! **Le coût d'un tel séjour est d'environ 190 euros.**

**Le dossier est à rendre lors de la journée d'inscription au collège qui aura lieu le mercredi 19 juin de 14h à 17h.**

## **Contenu du dossier (COMPLET):**

- La lettre d'engagement à compléter et signer.
- Un chèque de 110 euros à l'ordre de l'agent comptable du collège Jean Monnet.
- Une fiche sanitaire (recto-verso) à compléter et signer.
- Joindre une copie de l'attestation de sécurité sociale\*.
- Joindre une copie de l'attestation de responsabilité civile/individuelle accidents corporels\* (attestation scolaire).
- La fiche de droit à l'image à compléter et signer.

*\* Prénom et nom de l'élève  
figurant sur le document*

L'équipe du CJM vous dit à très bientôt.